



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 septembre 2026

Date de la convocation :
08 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six le quinze septembre 2026 à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Alain DURIS

Nombre de conseillers en exercice : 15

Quorum : 8

Nombre de conseillers présents : 14

Étaient présents : M. Alain DURIS, Maire, M. Bruno GRANCOING, Mme Sandrine COULON, M. Éric BOULESTEIX, Mme Aurélie GAUMER, Adjoint, Mme Mariel HARTWICH, M. Yann RUFFEL, Mme Jéssica GATTE, M. Thomas PEYRAUD, ~~Mme Odile NICOLARDOT~~, Mme Sabrina FREDON, M. Arnaud CHESSERON, Mme-Michèle COSSU, Mme Sylvie GERMOND, M. Julien GUYOT Conseillers municipaux.

***Ont donné pouvoir :** Mme Odile NICOLARDOT donne pouvoir à Mme Aurélie GAUMER*

***Secrétaire de séance :** Mme Jessica GATTE*

Objet de la délibération : CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA CLECT.

Numéro de la délibération : 049 2026

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération n°040 2026 en date du **08 juillet 2026**, la commune a procédé à la désignation de son représentant au sein de la **Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)**.

Il expose que, conformément aux dispositions de l'article **L.2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales**, la durée des fonctions assignées au représentant n'est pas un obstacle à sa modification et permet son remplacement à tout moment par décision du Conseil Municipal.

Considérant l'intérêt pour la commune de procéder à un changement de représentant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide

- **D'abroger** la délibération n°040 2026 du **08 juillet 2026** portant désignation du représentant de la commune à la CLECT.
- **De désigner** en qualité de nouveau représentant de la commune au sein de la CLECT : **Monsieur Bruno GRANCOING**
- **De charger** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à l'intercommunalité afin de mise à jour de la liste des membres de la CLECT.

Résultat du vote : unanimité



Le secrétaire de séance,

Mme Jessica GATTE

Le Maire,

M. Alain DURIS



Acte rendu exécutoire après transmission en
préfecture et publication le 16.09/2026

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,